

Informations de base	
2023/2507(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences en matière de protéines applicables aux préparations pour nourrissons et aux préparations de suite à base d'hydrolysats de protéines Complétant 2011/0156(COD) Subject 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage 4.60.04.04 Sécurité alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/01/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00021	
10/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/03/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2507(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2011/0156(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/11059

Portail de documentation			
Commission Européenne			

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)00021	10/01/2023	